BAC +5

ECTS 60

# MASTER GESTION DE PATRIMOINE

**FORMATION CONTINUE**

## OBJECTIFS & COMPéTENCES

- Apporter les connaissances fondamentales en droit et en économie-finance et un savoir professionnalisé sur le métier de la gestion de patrimoine
- Acquérir des connaissances approfondies en ingénierie patrimoniale à la fois en matière de patrimoine privé et de patrimoine professionnel ainsi que les savoirs généraux et transversaux nécessaires pour s'adapter aux évolutions des métiers du secteur banque finance assurance.

## DÉBOUCHÉS

**Métiers visés** :
- Conseiller ou ingénieur en gestion de patrimoine au sein d'un établissement bancaire ou d'assurance, en banque privée ou en service de gestion de fortune, ou au sein d'un cabinet indépendant ou d'une étude notariale
- family office

Le M2 délivre aux étudiants la compétence juridique appropriée qui leur donne accès, sur le plan statutaire, à ces métiers.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Titulaires d'un Bac +3 et 180 ECTS
- Adéquation du projet professionnel.
- Cette formation s'adresse aux salariés travaillant dans le domaine de la comptabilité ou de la finance, ou dans le secteur de la banque ou de l'assurance, à des niveaux de responsabilité intermédiaire, et souhaitant évoluer vers des fonctions d'encadrement. Elle s'adresse également aux personnes en reconversion professionnelle.
- Possibilité d'effectuer une demande de validation d'acquis pour les personnes n'ayant pas le niveau académique requis et justifiant d'une expérience professionnelle significative
- Une remise à niveau en début de 1ère année de master permet à des salariés venant de parcours variés d'intégrer cette formation.

Connaissances de base en droit, économie et gestion, fiscalité et environnement bancaire
Conditions d'accès en 2e année
Accès de droit pour les étudiants ayant validé la première année de la même mention/parcours à l'université de Caen Normandie.

## CALENDRIER

**RENTRÉE :** septembre

**RYTHME :** Master en formation continue à Caen

Présentiel : Alternance 2 semaines en entreprise / 2 semaines à l'école de septembre à juin

Pour les stagiaires de formation continue, des dispenses seront accordées selon l'expérience du stagiaire en formation continue. Chaque stagiaire poursuit son activité professionnelle. Les demandeurs d'emploi doivent être accueillis dans une entreprise suivant le rythme de l'alternance (deux semaines en entreprise / deux semaines à l'école de septembre à juin).

## Autres informations

Code RNCP : 42360 - https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42360/

## Conditions d'admission

L'inscription pédagogique est OBLIGATOIRE et INDISPENSABLE. Elle se fait après la finalisation de votre inscription administrative.

Le candidat doit faire parvenir un dossier détaillant son parcours, ses expériences professionnelles et sa motivation. Ce dossier sera éventuellement complété par un entretien. La sélection sera effectuée après prise en compte du mérite académique, des prérequis nécessaires et du projet professionnel. Il est recommandé de rencontrer au préalable la responsable de la formation continue qui vous orientera, en fonction de votre projet professionnel, vers les formations les plus adaptées à votre situation.

Pour les candidats de nationalité étrangère, la maîtrise du français sera évaluée lors de l'entretien préalable avec le service formation continue.

Une entrée directement en M2 est possible. Le candidat doit avoir validé préalablement un M1 (ou équivalent) soit 240 ECTS dans un domaine en cohérence avec le métier visé (essentiellement Droit Economie Gestion).

**Dates de candidatures :**
**Master 1ère année : 26/01 au 13/03/2026**
**Master 2ème année : 26/01 au 13/03/2026**

**Déposez votre candidature sur l'application Ecandidat :** https://candidatures.unicaen.fr/ecandidat/

## Coût de la formation

**Master 1 : nous contacter**
**Master 2 : nous contacter**

**Frais de** dossier VAP si nécessaire : 150€ (en activité professionnelle) - 50€ (demandeur d'emploi).

## Unités d'enseignement

| | | |
|---|---|---|
| **Elaborer une vision patrimoniale stratégique** | **Pour les M1 entrants :**<br>Comprendre le fonctionnement des marchés financiers<br>Comprendre l'environnement bancaire<br>Prévoyance et retraites<br>Fiscalité<br>Droit des régimes matrimoniaux<br><br>**Pour les M1 Anciens :**<br>Prévoyance et retraites<br>Droit des régimes matrimoniaux | 91h |

| | | |
|---|---|---|
| **Concevoir ou piloter des solutions en matière de gestion patrimoniale** | **Pour les M1 entrants :**<br><br>**Environnement financier :**<br>Maîtriser les mathématiques financières (entrants)<br>lecture de documents comptables (entrants)<br>Comprendre les mécanismes Macroéconomiques<br>gestion de portefeuille appliquée à la gestion de patrimoine<br>**Environnement juridique :**<br>Fondamentaux du droit bancaire (entrants)<br>droit du crédit et des sûretés<br>Droit de la famille<br>**Environnement bancaire :**<br>produits d'assurance et IARD<br>crise et réglementation de la GP<br>culture et stratégie bancaire et environnement de la GP<br>produits bancaires<br><br>**Pour les M1 Anciens :**<br>**Environnement financier :**<br>Comprendre les mécanismes Macroéconomiques<br>gestion de portefeuille appliquée à la gestion de patrimoine<br>**Environnement juridique :**<br>droit du crédit et des sûretés<br>Droit de la famille<br>**Environnement bancaire :**<br>produits d'assurance et IARD<br>crise et réglementation de la GP<br>culture et stratégie bancaire et environnement de la GP<br>produits bancaires | 126h |
| **Usages numériques** | Usages numériques spécialisés | 7h |
| **Communiquer en contexte professionnel** | Conférences<br>Anglais<br>Initiation au mémoire | 35h |
| **Elaborer une vision patrimoniale stratégique** | **Fondamentaux de la gestion de patrimoine :**<br>fiscalité du professionnel<br>Droit des successions<br>assurance-vie : contrats et fiscalité<br>**Mise en oeuvre du conseil patrimonial :**<br>financement de l'immobilier<br>méthodologie de l'étude patrimoniale<br>cas pratique de fiscalité successorale<br>cas pratique<br>Conformité<br>Finance durable | 101.5h |
| **Concevoir ou piloter des solutions en matière de gestion patrimoniale** | droit des sociétés<br>fondamentaux de la SCI<br>droits d'enregistrement et IFI<br>Actualité fiscale<br>produits et techniques de la gestion collective<br>cas complexes niveau I<br>Savoir analyser un cas et présenter des solutions patrimoniales<br>Mémoire<br>insertion professionnelle | 82.5h |
| **Usages numériques** | Usages numériques spécialisés | 7h |
| **Communiquer en contexte professionnel** | s'exprimer et communiquer<br>Revue de presse<br>Conférences<br>communiquer en anglais | 38.5h |

**60** ECTS - Heures sur l'année **488.5h**

| | | |
|---|---|---|
| **Remise à niveau** | Régimes matrimoniaux<br>Droit des successions<br>Fiscalité<br>Conjoncture économique et marchés financiers<br>Assurance vie<br>Epargne salariale et retraites d'entreprises | 70h |
| **Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés** | **Être expert en gestion du patrimoine privé :**<br>Régimes conventionnels<br>EC Libéralités spéciales<br>EC Cas complexe niveau II<br>Démembrement de propriété<br>Couple et société<br>Sociétés civiles et holding<br>Actionnariat salarié<br>Anticipation de la cessation d'activité<br>**Maîtriser les aspects internationaux de la gestion de patrimoine :**<br>Droit international privé<br>Conventions fiscales internationales<br>Délocation des biens et des personnes<br>Cas pratique de succession internationale | 133h |
| **Contribuer à la transformation en contexte professionnel** | Usages numériques spécialisés<br>Communiquer en anglais | 21h |
| **Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion appliqués à la gestion patrimoniale** | Conjoncture économique et marchés financiers<br>Allocation stratégique d'actifs<br>Investissement immobilier<br>Investissement en assurance-vie<br>Produits de défiscalisation<br>Certification AMF<br>Revue de presse | 66.5h |
| **Accompagner les comportements et postures au travail** | Maîtriser la relation client | 24.5h |
| **Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés** | **Être expert de l'organisation du patrimoine du dirigeant :**<br>Statut juridique et social du dirigeant<br>Statut fiscal du dirigeant § optimisation de sa rémunération<br>L'immobilier dans l'entreprise<br>Structures sociétaires pour les professions libérales<br>**Être expert de la gestion du patrimoine du dirigeant :**<br>Protection du patrimoine privé du chef d'entreprise<br>Assurance prévoyance du chef d'entre. § professions libérales<br>Garanties données par le dirigeant<br>**Être expert dans la transmission du patrimoine du dirigeant :**<br>Management de la transmission d'entreprise<br>Evaluation d'entreprise<br>Analyse financière : cas pratique<br>LBO OBO patrimoniaux<br>Transmission à titre onéreux et à titre gratuit<br>Cas pratique transmission d'entreprise | 140h |
| **Contribuer à la transformation en contexte professionnel** | Savoir analyser un cas et présenter des solutions patrimoniales<br>Actualité fiscale<br>Mémoire<br>Réglementation professionnelle | 23h |
| **Mettre en œuvre des règles et normes et des démarches de qualité appliquées à la gestion patrimoniale** | **Les couples :**<br>La protection du conjoint survivant<br>Relations patrimoniales au sein du couple non marié<br>Cas pratique étude patrimoniale<br>**Les situations de crise :**<br>Gestion du patrimoine et crises familiales<br>Gestion du patrimoine et personnes vulnérables | 42h |
| **Développer une culture managériale organisationnelle** | Insertion professionnelle | |

| | | |
|---|---|---|
| **Accompagner les comportements et postures au travail** | Certification AMF<br>Comportement commercial<br>Coaching à l'entretien découverte<br>Conférences<br>Revue de presse<br>Utilisation de Big expert<br>Communiquer en anglais | 52h |

**60** ECTS - Heures sur l'année **572h**

## Modalités Pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont adaptées en fonction des compétences et connaissances visées par l'enseignement. Sont notamment mobilisés les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et/ou les mises en situation.

## Modalités d'évaluation

Selon les objectifs de la formation, le contrôle des connaissances et des compétences peut mobiliser différentes modalités d'évaluation tels le contrôle terminal, le contrôle continu, ou une combinaison de contrôle terminal et de contrôle continu. Ces évaluations peuvent prendre des formes variées (écrits et ou oral, travail de groupe, rapport/mémoires, etc.). Ces modalités sont indiquées aux apprenants dans les délais règlementaires.
Les règles applicables au contrôle des connaissances et compétences pour l'université de Caen Normandie sont disponibles dans le règlement des études.

## Aménagements

Les stagiaires dans des situations particulières peuvent bénéficier d'aménagements dans l'organisation et le déroulement de leurs études. Prendre contact en amont avec la composante. Le Relais handicap santé apporte un accompagnement personnalisé aux personnes en situation de handicap durant toute leur formation afin de faciliter leur intégration pédagogique. Prendre contact avec nos référents.
Dans le cadre d'une formation en alternance, le Référent Handicap Alternance apporte un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap avant l'entrée en formation puis durant toute leur formation avec le Relais Handicap Santé. Référent Handicap Alternance : Romain Denis - 02 31 56 51 93 - cfalternance@unicaen.fr